

Halte à l'e-dictature ?

Pour les éditeurs de logiciels, l'heure est à la dématérialisation : moins de CD et moins de papier, plus de téléchargements et plus d'e-mails !

En suivant le mouvement général de la profession, GHS n'entend pas céder au caprice d'une quelconque e-dictature, mais souhaite simplifier ses procédures pour être plus efficace et plus rapide. Notre motivation est de vous offrir des mises à jour plus fréquentes et une information sociale plus réactive.

À ce jour, 75 % de nos clients procèdent par téléchargement, mais nous n'entendons pas laisser dans l'impasse ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir absorber 10 Mo en un clin d'oeil ! Nous maintenons donc la porte ouverte à l'envoi de Cd-roms, sur demande expresse de votre part.

Au-delà de cet aspect technique, il nous semble opportun de maintenir un lien plus traditionnel et sécurisant dans nos échanges. C'est l'objet de cette revue trimestrielle, dont nous vous proposons aujourd'hui la première édition. Notre objectif n'est pas d'abord de parler de nous-mêmes mais de ce qui vous sera utile : informations législatives, formations, nouvelles fonctionnalités, service interactif... Nous présenterons aussi, quand ce sera nécessaire, l'actualité de GHS.

En revenant ainsi périodiquement sur tous les éléments importants de la vie et de l'évolution de sPAIEctacle et La Paie, nous souhaitons vous permettre de contrôler que vous n'avez manqué aucun e-épisode, particulièrement pour les informations législatives et les nouvelles versions. Ce journal est donc, pour vous, un nouvel outil que nous vous invitons à découvrir dès à présent.

Gilles Hoppenot
Gérant

Nouveau logiciel La Paie Une véritable synergie



La Paie à Apple Expo : des premiers pas réussis.

Jusqu'ici, seules les entreprises du spectacle avaient la chance de pouvoir réaliser simplement les paies les plus complexes. Avec le lancement du logiciel La Paie, elles partagent désormais ce privilège avec les autres secteurs d'activité. Que les utilisateurs de sPAIEctacle se rassurent, ce partage ne leur retire rien puisque le développement conjoint de sPAIEctacle et La Paie crée déjà une véritable émulation et une forte synergie !

Présenté officiellement lors du salon Apple Expo 2003, le logiciel La Paie a reçu un excellent accueil et a séduit par sa simplicité de prise en main et sa souplesse d'utilisation. N'hésitez pas à en parler autour de vous : une remise de 20 % est accordée à toute société recommandée par un client sPAIEctacle !



sPAIEctacle aux Rencontres nationales

Les premières Rencontres nationales du spectacle vivant se tiendront à la cité des congrès de **Nantes les 21 et 22 janvier 2004**. Ce nouveau salon, qui rassemble les professionnels du spectacle et des services culturels, sera probablement l'occasion de retrouver un certain nombre d'entre vous. Nous vous accueillerons avec plaisir sur notre stand, qui sera entièrement consacré au logiciel sPAIEctacle. Nous souhaitons, à cette occasion, nous mettre à votre écoute pour recueillir vos suggestions d'utilisateurs avisés.

Utilisez-vous la dernière version ?

Proposé depuis juillet 2003, **sPAIEctacle 4.1.2** prend en compte la nouvelle réduction patronale de cotisations URSSAF. Cette version est particulièrement importante puisque la "**réduction Fillon**" concerne l'ensemble des utilisateurs.

Nous vous conseillons de **contrôler que vous en avez bien fait l'acquisition**.

Si vous avez souscrit un contrat "Privilège", vous pouvez la télécharger gratuitement sur www.spaiectacle.com. Si vous n'avez pas de contrat "Privilège", nous vous invitons à commander **sPAIEctacle 4.1.2** auprès du service commercial.

Cette version a fait l'objet d'une mise à jour en octobre 2003 : **sPAIEctacle 4.1.2r3**.

Il faut **utiliser cette version** (ou une plus récente) pour réaliser **vos DADS-TDS**.

Chaque mise à jour vous est signalée par un e-mail. Vous pouvez cependant consulter régulièrement le site **sPAIEctacle** pour connaître la dernière version en date.

Versions réseau Travaillez en équipe

Si vous êtes deux ou plus à réaliser le traitement de la paie au sein de votre structure, vous pouvez considérablement augmenter votre confort d'utilisation en demandant l'installation d'une version réseau.

Disponible depuis deux ans, cette version est conçue pour une utilisation commune et simultanée du logiciel par plusieurs utilisateurs, ce qui vous évitera de nombreuses complications et vous permettra d'effectuer un véritable travail d'équipe sur plusieurs postes.

Une transition simple

Pour votre confort, l'installation est réalisée par GHS dans vos locaux. La transition se fait en toute transparence, sans interruption ni perturbation dans le traitement de vos paies. Elle peut intervenir à tout moment de l'année.

Dans ce cadre, nous vous proposons une formation adaptée qui vise à donner les bases nécessaires à celui que vous désignerez comme "administrateur du serveur". Il pourra ainsi utiliser le même langage que nous, ce qui rendra plus efficaces ses relations avec la maintenance.

Si vous êtes intéressés par la mise en place d'une version réseau, contactez le service commercial de GHS qui vous précisera les tarifs et les modes opératoires.

Service commercial - Tél. : 01 53 34 25 25
e-mail : cherron@ghs-lapaie.fr

Trois augmentations pour une réduction !

Avez-vous suivi avec assiduité les dernières évolutions législatives et réglementaires ? Cette question mérite sans doute un petit récapitulatif.

Avril 2003

- Augmentation du taux de cotisation des congés spectacles : 14,45 %.

Juillet 2003

- Augmentation du taux horaire du SMIC : 7,19 €
- Réduction Fillon : nouveau dispositif d'allègement des charges patronales sur les bas salaires.

Septembre 2003

- Augmentation du taux de cotisation FNGS : 0,45 %

Ces informations sont développées dans les 3 courriers "Privilège" d'avril, juillet et septembre 2003.

Rappelons que les courriers "Privilège" sont réservés aux clients ayant souscrit un contrat de maintenance du même nom. Ils recensent les informations législatives et sociales, en expliquent les principaux points et précisent de façon très didactique les manipulations à effectuer dans **sPAIEctacle**.

Depuis le mois de juillet 2003, ces courriers sont envoyés par e-mail.

Si l'un d'entre eux venait à manquer à l'appel dans vos archives, nous vous invitons à le télécharger sur www.spaiectacle.com, dans l'espace clients "Privilège".



Neige en novembre DADS en décembre !

Non, c'est vrai, il n'a pas neigé en novembre ! Cependant, tous les dictons ayant un vieux fond de vérité, nous vous conseillons de prêter attention à la deuxième partie de la proposition, afin d'éviter l'encombrement périodique de nos ondes au mois de janvier. En effet, si la date limite pour les déclarations (DADS et DNA 2003) est fixée au 31 janvier 2004, la meilleure période pour remplir vos obligations reste, dans la mesure du possible, le mois de décembre et le début du mois de janvier : plus de tranquillité et de sérénité chez vous, plus de disponibilité chez nous pour vous aider !

Voici **quelques tuyaux utiles** pour vos DADS et DNA.

1. Vérifiez votre version du logiciel

La **version 412r3** (ou plus récente) est **indispensable** pour réaliser votre DADS.

2. Faites un contrôle de cohérence

Vous pouvez, à tout moment de l'année, faire en quelques secondes un contrôle de cohérence de vos données (anomalies

et données manquantes) en cochant "contrôle de cohérence seulement".

3. Faites votre DADS par Internet

C'est la solution la plus simple et la plus pratique. Il suffit de vous inscrire sur le site www.net-entreprises.fr. Faites un test de validité de la déclaration.

À défaut, vous pouvez transmettre votre déclaration sur disquette à la CNAV (vous devez vous inscrire auprès d'elle si ce n'est déjà fait) ou recopier les données sur les pré-imprimés URSSAF.

Dans tous les cas, vérifiez tranquillement votre DADS avant l'échéance en l'éditant sur papier.

Pour plus d'infos : www.dads.cnnav.fr

4. DNA et bordereau d'authentification

Vous devez joindre à votre export de fichier le bordereau d'authentification de la disquette. En réalisant votre DNA-CRC, cochez "export de fichier CRC" et "édition papier". Vous trouverez le bordereau à la dernière page de l'édition papier.

États de fin d'année Nous y voilà !

Pour comprendre, réaliser et vérifier les états de fin d'année DADS et DNA, nous vous proposons une formation spécifique. Voici une excellente opportunité d'exécuter cette mission fastidieuse avec un maximum de confort et d'efficacité. Cette formation d'une journée vous fera gagner un temps précieux !

Au programme

- Récapitulatif sur les statuts : cas général, artistes, cas particuliers.
- DADS TDS normes et DNA CRC : préparation et vérification des données ; établissement, lecture et compréhension des états ; export sur support magnétique.
- Vérification par les différents états et création d'états spécifiques : livre de paie, récapitulatif des cotisations annuelles, récapitulatif des paies, fiche individuelle, livre entrée-sortie du personnel, réalisation d'états paramétrables.

Durée : 1 jour - Tarif : 300 € HT

Contrôle URSSAF Soyez prêts !

Connaissez-vous avec précision la totalité de vos obligations d'employeur ? Seriez-vous prêt en cas de contrôle URSSAF ? Si vous n'êtes pas certains de pouvoir répondre "oui" en toute sérénité à ces questions, notre nouveau module est fait pour vous !

Parce que toute erreur ou approximation peut avoir des conséquences lourdes, la formation "Obligations de l'employeur et contrôle URSSAF" répond souvent à une véritable nécessité.

Au programme

- Obligations de l'employeur : contrats, DUE, visite médicale, inscription aux caisses, frais et abattements, avantages en nature...
- Contrôle URSSAF : documents à préparer, auto-contrôle, sur quels éléments douter, gagner du temps, les pouvoirs de votre contrôleur, les recours...

Durée : 1 jour - Tarif : 300 € HT

Prise en charge de votre formation

Qui peut obtenir une prise en charge ?

Toute entreprise qui cotise à un organisme de formation professionnelle peut demander une prise en charge, si le centre de formation choisi est agréé.

GHS est agréé sous le numéro I I 751 396 775.

Quel est votre organisme collecteur ?

Pour les métiers de la culture et de la communication, l'organisme compétent est généralement l'AFDAS.

Comment faire votre demande ?

Le formulaire de demande est disponible sur le site www.afdas.com.

1. Complétez le dossier en y joignant le devis et le plan de formation fournis par GHS.

2. L'accord de prise en charge vous est confirmé par courrier. Vous devez le dater, le signer et le retourner à l'AFDAS pour enregistrer définitivement votre prise en charge.

3. L'AFDAS nous transmet une convention et nous lui facturons directement la part qui lui est imputable.

Vous avez oublié de faire votre demande ?

Cette option est déconseillée, mais il existe une solution de rattrapage !

La facture vous sera directement adressée et vous pouvez vous faire rembourser en transmettant à l'AFDAS la copie de la facture, la convention de stage fournie par GHS et l'attestation de présence remise en fin de session.



La salle de formation GHS

Calendrier des formations

Les états de fin d'année

19 décembre - 29 décembre - 5 janvier - 6 janvier

Obligations de l'employeur / contrôle URSSAF

10 décembre - 19 janvier - 16 février - 15 mars

Découverte sPAIEctacle

17 décembre - 22 janvier - 19 février - 18 mars

Perfectionnement sPAIEctacle

18 décembre - 23 janvier - 20 février - 19 mars

Les mécanismes de la paie du spectacle

15 et 16 décembre - 20 et 21 janvier - 17 et 18 février - 16 et 17 mars

Formations sur site

Nous consulter

Des dates supplémentaires peuvent être fixées en fonction de la demande. Consultez le calendrier sur www.spaiectacle.com

Forum sPAIEctacle Inscrivez-vous !

Indemnités de fin de contrat, embauche d'un intermittent étranger, abattements, FNAS, TVA, contrôle URSSAF, régime des intermittents, infos pratiques et tuyaux en tous genres... Depuis le 24 avril 2003, 460 messages ont été échangés entre les 192 abonnés du forum sPAIEctacle ! Réservé aux clients Privilège, le forum s'impose de plus en plus comme une source complémentaire d'information pour les utilisateurs de sPAIEctacle.

Pour vous inscrire, envoyez un mail avec votre code client à : info.forum@ghs-lapaie.fr

Retrouvez toutes les informations sur le forum dans votre espace client, sur www.spaiectacle.com.



Un centre d'appel réactif et disponible

Nouveau logo sPAIEctacle fait peau neuve !



Un nouveau logo pour sPAIEctacle, voilà un événement que nous tenons à vous faire partager. Pas de révolution, mais un look plus actuel, tout en restant fidèle à notre astuce sémantique préférée ! Cette nouvelle identité va apparaître progressivement sur l'ensemble de nos supports.

Le saviez-vous ? sPAIEctacle se prononce "spectacle". Tout simplement ;-)

Quizz sPAIEctacle Testez vos connaissances

Êtes-vous certain de savoir répondre aux questions essentielles liées à la paie du spectacle ?

Pour le savoir, participez au quizz - sPAIEctacle et testez vos connaissances sur les mécanismes de la paie du spectacle.

Juste un exemple pour vous mettre en appétit : qui convoque un intermittent à la visite médicale de la médecine du travail ?

Retrouvez le quizz sPAIEctacle sur www.spaiectacle.com



Maintenance sPAIEctacle Une affaire de spécialistes

À ce jour, 85 % des utilisateurs de sPAIEctacle ont souscrit une maintenance "Privilège".

Ce contrat comprend les outils suivants : maintenance téléphonique sur le logiciel et l'environnement social, courriers "Privilège", fiches solutions, espace client dédié, mises à jour et nouvelles versions gratuites (par téléchargement sur www.spaiectacle.com).

La maintenance GHS est assurée par une équipe de spécialistes de la paie, ayant suivi des formations diverses (juridique, comptabilité, administration et management du spectacle...) et issus de différents secteurs d'activité (cinéma, audio-visuel, spectacle vivant, traitement de la paie...).

Certains d'entre eux sont même... d'anciens clients sPAIEctacle !

GHS Une équipe pour vous servir

Spécialisé dans le traitement de la paie depuis 20 ans, GHS concentre l'ensemble des compétences de ses 15 salariés sur un seul et même objectif : rendre la paie simple, claire et accessible au plus grand nombre.

Des recrutements sont régulièrement effectués pour accompagner le développement de l'entreprise. Actuellement, GHS recrute notamment un conseiller pour son service maintenance.

Vous pouvez consulter les offres d'emploi sur www.spaiectacle.com.

